



**SYNDICAT CONFEDERE UGICT/CGT-
RATP**

85, RUE CHARLOT – 75003 PARIS
☎ 01.48.87.65.87
☎ 01.58.77.86.03
INT : 58770
FAX : 01.44.78.53.57

Actions sociales et citoyenneté

Depuis le 10 décembre 2009, les agents de la ligne A du RER sont en grève. Cette situation n'est pas une surprise, cette ligne la plus chargée du monde, ses conditions particulières d'exploitation, les incidents voyageurs qui s'y multiplient, la politique d'entreprise de productivité à tout crin rendent les conditions de transport mais aussi les conditions de travail insupportables.

Les interpellations multiples des organisations syndicales, de la CGT à de nombreuses reprises auprès de la direction de la RATP auraient pu permettre d'envisager des solutions négociées... Rien que pour le RER ligne A des propositions syndicales existent depuis plusieurs mois.

Pour la RATP il ne s'agissait sans doute que d'un mouvement d'humeur qui devait se régler avec le temps !!!

Alors que la politique salariale montre ses insuffisances ; la situation de l'emploi et des effectifs montre sa nocivité et son impact sur la vie au quotidien. Les réorganisations déstabilisent ; les nécessaires reconnaissances des qualifications sont insuffisantes ; la prise en compte des responsabilités marque ses limites ; l'individualisation et les disparités dans les évolutions de carrière gagnent du terrain...

Comment s'étonner que des conflits sociaux voient le jour ?

Pour autant, les discours de la direction et sa « posture » restent : il faut faire plus avec moins. Il faudrait reculer sur le social pour sauver le service public !!!

Dans ce contexte, la stratégie de la direction de la RATP utilise tous les moyens feignant d'ignorer les mécontentements, pour refuser (puis retarder lorsque la réaction est plus violente) l'ouverture de véritables négociations.

Cette stratégie pose aussi des problèmes de citoyenneté, avec l'utilisation d'agents d'encadrement pour tenter de contrecarrer les actions sociales – dernières solutions pour les salariés pour se faire comprendre - déjà en novembre 2009 l'UGICT/CGT-RATP dans son journal n°4 abordait cette question (page 2 article intitulé « Et la citoyenneté !? » dont nous reproduisons des extraits ci-dessous).

...Si la CGT revendique un syndicalisme qui prend toute sa place comme force de propositions dans les négociations, cette volonté ne s'oppose pas aux actions revendicatives ni à la contestation des choix faits par la direction lorsqu'ils touchent aux intérêts des salariés et plus généralement à la qualité du service public.

C'est pourquoi, des situations conflictuelles peuvent voir le jour et conduire à des arrêts de travail...

L'encadrement subit le double effet des orientations actuelles.

Tout d'abord, à titre individuel, la place d'encadrant « porteur des orientations de l'entreprise » ne permettrait plus la contestation ou la revendication ; le lien de subordination devient un obstacle à l'expression citoyenne.

Ensuite, comme manager, l'encadrant de proximité aurait pour responsabilité de remédier à des situations dont la responsabilité lui échappe, jusqu'à remplacer des opérateurs grévistes sur leur poste de travail.

Ces orientations qui relèvent de choix idéologiques posent en eux-mêmes deux types de problèmes.

En matière de sécurité : l'exemple du RER de vouloir faire conduire du personnel de l'encadrement même qualifié, quand ce n'est pas son rôle quotidien dans des conditions de service dégradé et avec voyageurs représente une prise de risque importante dès lors qu'une action massive est en perspective.

Puis, au-delà du problème éthique posé pour une entreprise qui se dit « citoyenne », ces situations sont source de divisions profondes et graves entre catégories professionnelles.

Elles sont contre-productives, contraires à la volonté affichée de travail d'équipe et sources de nouveaux conflits.

Pour l'ensemble de ces raisons, notre organisation syndicale demande à la direction de l'entreprise de mettre un terme à ces pratiques...

Participant à une audience syndicale auprès de la direction du RER, le 09 décembre 2009, l'UGICT/CGT a rappelé son exigence de ne pas placer les agents d'encadrement en situation d'exécutants pour compenser des arrêts de travail.

Si un engagement de la direction admet "de ne pas utiliser les agents de maîtrise en attachement au RER à des activités de conduite voyageurs à la place des conducteurs et à respecter la réglementation sur le temps de travail, les contraintes personnelles des agents de maîtrise (horaires et attachements), la RATP persiste pourtant dans sa démarche de mobilisation des « cadres » pour effectuer des missions d'opérateurs en grève !.. Elle veut mobiliser aussi au-delà du RER et fait appel à l'ensemble des départements de la RATP pour des missions de canalisation et/ou d'information...

L'UGICT-CGT/RATP dénonce une nouvelle fois ces méthodes qui ne peuvent remplacer une véritable politique sociale RATP, pointe les dangers de cette utilisation portant atteinte à la citoyenneté de chaque salarié de l'encadrement et risquant d'opposer durablement des catégories entre elles.

La seule voie ne peut être que la négociation et le rétablissement d'un véritable dialogue social.

Paris, le 17 décembre 2009

REJOIGNEZ L'UGICT-CGT !

Prénom et Nom : Département : Attachement :

Signature :

Bulletin à renvoyer par courrier intérieur à : UGICT-CGT RATP 85, rue Charlot 75003 PARIS (CHOT) CHARLOT